



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction du Cabinet
Direction des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

VIGILANCE ORANGE CANICULE

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes va être placé en vigilance orange canicule à compter du **lundi 30 juin 2025 à 12H00**.

Météo France annonce un épisode caniculaire nécessitant une vigilance particulière pour les personnes sensibles, d'autant que cet épisode risque de persister sans doute jusque mercredi 2 juillet 2025.

Evolution prévue :

- Les températures nocturnes sont élevées, les minimales de la nuit de dimanche à lundi sont comprises entre 18 et 22°C.
- Lundi : les températures maximales prévues sont de l'ordre de 32 à 36°C.
- Mardi et mercredi sont les journées les plus chaudes de l'épisode caniculaire, les températures s'établissant de 35 à 39°C.

Et les températures nocturnes ne descendent pas au-dessous de 18 à 22°C.

La chaleur va donc s'accumuler au fil des jours avec un effet plus marqué dans les secteurs urbanisés.

Conséquences possibles:

- chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé ;
- le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées ;
- chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur ;
- les enfants sont particulièrement sensibles ;
- les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance...

Conseils de comportement :

Le Préfet des Ardennes appelle chacun à la plus grande prudence.

Les comportements suivants vous sont recommandés :

- en cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie ;
- si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour; accompagnez les dans un endroit frais ;
- pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit ;
- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez, sinon essayez de vous rendre dans un dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour ;
- mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;
- buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée ;
- continuez à manger normalement ;
- ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;
- si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers ;
- limitez vos activités physiques.

Vous pouvez retrouver tous les conseils de prévention sur les sites du ministère de la Santé (sante.gouv.fr) et de Météo France (<https://meteofrance.com>).